

**Les facteurs associés à la violence en milieu scolaire : Cas de l'école
Algérienne**

The factors associated with violence in schools: the case of Algeria

Dr. Oum Essaoud Brahimi ¹

¹Université de Djelfa/ Algérie

© 2012, Université de Djelfa. Tous droits réservés. Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'éditeur est formellement interdite.

Résumé :

L'objectif de cet article est de mettre en évidence les facteurs associés à la violence en milieu scolaire. Nos recherches ont abouti à des résultats très concluants à savoir que les facteurs économiques et environnementaux ont certes, une grande part de responsabilité dans l'expansion de ce phénomène dans nos écoles, cependant les facteurs individuels et sociaux sont plus lourds de conséquences. En effet, il s'avère que les actes de violence dans les établissements scolaires ne sont que la reproduction du comportement des adultes envers leurs enfants ou des enseignants envers leurs élèves.

Mots clés : violence, adolescence, milieu scolaire, milieu familial, châtiments corporels.

Abstract:

The purpose of this article is to highlight the factors associated with school-based violence. Our research has yielded very conclusive results that economic and environmental factors have a great deal of responsibility for the expansion of this phenomenon in our schools, but individual and social factors have far-reaching consequences. Indeed, it turns out that acts of violence in schools are simply the reproduction of the behavior of adults towards their children or teachers towards their pupils.

Key words: violence, school environment, family environment, corporal punishment.

Introduction

La violence dans le milieu scolaire Algérien prend des proportions effrayantes. Elle devient une des questions les plus récurrentes ces dernières années, alimentant débats et discussions autour du devenir de l'école et de son rôle culturel, social et économique. Rôle entravé par une crise de sécurité mettant en danger aussi bien les élèves que tous les acteurs de la mission pédagogique. Plusieurs démarches ont été entreprises afin de contrecarrer les comportements agressifs, soit à l'encontre des personnes, provoquant des blessures physiques ou psychiques, soit à l'encontre du matériel scolaire engendrant dégradations ou destructions totales. Ces démarches sont restées vaines et n'ont pu réduire l'ampleur de ce fléau que les sociologues mettent sur le compte des facteurs économiques et

environnementaux mais surtout sur le compte des facteurs individuels et sociaux.

Comment donc expliquer l'impact de ces facteurs sur le comportement des élèves à l'école ?

Quelles mesures efficaces sont à mettre en œuvre pour agir contre ce phénomène ?

Nous essayerons à travers ce qui suit de répondre, autant que possible, à ces questions en nous appuyons sur des œuvres, des études et des articles ayant traité tous les aspects du phénomène de la violence.

1- Le concept de violence chez les adolescents

La violence est généralement associée à une réalité qui caractérise l'adolescence. Les comportements violents à cet âge dans les établissements scolaires prennent des formes allant des simples problèmes de discipline à des menaces verbales, des agressions physiques ou à du vandalisme. Il existe également d'autres formes de violence, la discrimination qui est exercée par des élèves sur d'autres en fonction de l'origine ethnique ou sociale, du sexe ou du style vestimentaire, en est un exemple. Les élèves qui sont touchés par la discrimination se sentent exclus et rejetés suite à une estime de soi affectée. Pour certains enfants, la violence morale des insultes et des brimades constantes est ressentie plus douloureusement encore que la brutalité physique, car cette violence ébranle le fondement même de leur confiance en soi et de leur sentiment de sécurité (Mucchelli,2004 :14).

La violence peut aussi être psychologique, elle se définit dans ce cas par le fait de ne pas veiller à offrir un environnement convenable et positif et de commettre des actes qui nuisent à la santé mentale et affective d'un individu. Les violences psychologiques sont difficilement objectivables pour un intervenant extérieur. Elles sont aussi plus difficiles à discerner et à repérer par la victime elle-même (Josse, 2015 : 53).

2-Recommandation de l'assemblée générale des nations unies concernant les droits de l'enfant dans les écoles et les autres structures éducatives (ONU, 2006)

Sachant que tous les enfants doivent pouvoir apprendre, sans être soumis à la violence, que l'école doit être un lieu sûr et accueillant et que les programmes doivent être fondés sur les droits et que l'école doit permettre de désapprendre le culte de la violence et enseigner les valeurs et les comportements non violents, le secrétaire général de **l'ONU recommande aux états ce qui suit :**

- a- D'encourager les écoles à adopter des conduites applicables à tout le personnel et à tous les élèves hostiles à toutes les formes de violence, en tenant compte des stéréotypes et des comportements sexistes et d'autres formes de discrimination,
- b-De veiller à ce que les responsables et les enseignants se servent de méthodes d'enseignement et d'apprentissage non violentes, adoptent des mesures de gestion de classe et de discipline qui ne sont pas fondées sur la peur, les menaces, l'humiliation ou la force physique.
- C- De prévenir et de réduire la violence à l'école à l'aide de programmes spéciaux qui concernent l'ensemble de l'environnement

scolaire, notamment en encourageant la création de compétences, comme l'adoption de méthodes non violentes pour résoudre les conflits, en appliquant des politiques de lutte contre les brimades et en favorisant le respect de tous les membres de la communauté scolaire ;

d- De faire en sorte que les programmes scolaires, les méthodes d'enseignement et les autres pratiques soient tout à fait conformes aux dispositions et principes de la convention relative aux droits de l'enfant et qu'ils ne comportent aucune mention contribuant de manière active ou passive, à promouvoir la violence et la discrimination , sous quelque forme que ce soit.

3- Les facteurs associés à la violence

Les facteurs associés à la violence chez les adolescents peuvent être distingués selon trois catégories. Ils peuvent être individuels, familiaux et environnementaux. Plus ces facteurs sont nombreux plus les risques de comportement de violence sont élevés.

3-1- les facteurs individuels(l'adolescence)

Pour comprendre le comportement violent d'un adolescent dans un contexte scolaire il faut d'abord savoir que l'adolescence est une période de la vie durant laquelle l'individu subit des modifications importantes sur le plan physique. L'instabilité provoquée par le changement des structures physiologiques crée un malaise, sur le plan intellectuel, il manque encore de maturité et d'expérience indispensables à une bonne analyse. Sur le plan affectif, l'adolescence est généralement dominée par la violence, c'est aussi celle qui est la plus difficilement acceptée tant par la famille que par l'école à cause

de l'intensité des manifestations et de déséquilibre qui en résulte(Chaid, 2014).

Toutes les modalités de la relation avec son milieu sont remises en question. L'adolescent commence à explorer le monde avec plus d'indépendance, les interdits seront désormais des contraintes contre lesquelles il va se rebeller avec forte probabilité d'agressivité sans tenir compte des préjudices causés aux autres. Il tolère de moins en moins l'ordre et les lois scolaires et sociales qu'il transgresse brutalement, pour exprimer son refus de se plier à un cadre qu'il juge trop rigide. Juger et critiquer ont pour effet de dégrader l'estime de soi et procurer un sentiment d'incompétence et d'infériorité(Pomerlan,1974 : 64).

Ainsi en plus des agressions l'adolescent peut être exposé au risque des dépendances pathologiques (drogue, alcool, tabac, vol ...etc.), ce qui plonge toute la communauté scolaire dans une insécurité quotidienne et personne n'est à l'abri, élèves enseignants, administration et parfois même les parents d'élèves(Chaid, 2014).

Dans les années 1940-1950, le sociologue américain apporte une nouvelle explication des recrudescences de la violence. Selon lui, la constitution de bandes de jeunes délinquants répond à un malaise de l'identité masculine. Dans une société où le père reste absent du foyer le plus clair du temps, les jeunes garçons éprouvent des difficultés à s'identifier à leur rôle masculin. Se regroupant alors en bandes, ils y cultivent une exacerbation des signes de la virilité, rejetant en bloc tout ce qui caractérise, selon eux, le sexe faible. C'est ainsi qu'ils se

livrent à des actes violents symbolisant un éloignement de l'univers féminin. Pour d'autres sociologues, la recrudescence des agressions physiques dans les banlieues va de pair avec l'échec scolaire des élèves issus des milieux les plus défavorisés. Exclue de l'institution scolaire de par un capital culturel ne répondant pas aux exigences requises, et donc privés de toute perspective d'avenir valorisant, toute frange de la jeunesse, pour l'essentiel issue des grandes périphéries urbaines pauvres, vit en dehors des normes sociales dominantes. Il s'ensuit un état de frustration sociale et un ressentiment éprouvé envers les institutions. Sentiments qui peuvent trouver un exutoire à travers l'impulsion physique agressive, qu'elle se manifeste isolement ou en groupe (Wieviorka, 1999 :37).

3-2- Le milieu familial

La délinquance n'est pas un caractère inné, la violence ne l'est pas non plus, mais nombreux sont ceux qui peuvent acquérir ces caractères au sein d'un milieu familial particulier. La principale caractéristique de l'enfant est d'être en croissance, d'être en devenir. Ce développement a toujours lieu dans un cadre déterminé, dont les caractéristiques matérielles et humaines sont liées à des facteurs sociaux, culturels, économiques, géographique (Salmona,2009 : 38).

Parmi les innombrables influences s'exerçant sur l'individu tout au long de sa vie, une très grande partie se trouve médiatisée par la famille, premier milieu dont l'influence est déterminante. C'est à partir de la relation duelle avec sa mère, base de tout lien affectif, que s'élaborent les premières relations aux autres membres de ce premier

groupe social. C'est au sein de la famille que se déroulent les premières expériences, les premières confrontations avec l'environnement, en recevant une coloration affective : positive ou négative, en fonction des attitudes et réactions du milieu. C'est ainsi que s'élaborent les fondements de l'organisation comportementale de l'individu, qu'apparaissent et se précisent les traits de son caractère et se construit sa personnalité(Gratiolet Zazzo,1970 :254).

Le milieu familial, pour avoir un effet bénéfique, doit présenter des qualités multiples dont notamment celles de stabilité et cohérence, d'équilibre et de chaleur affective des échanges et des liens, de valeur de l'éducation dispensée et des modèles comportementaux offerts. Tout en le protégeant , le milieu familial introduit l'enfant à la vie humaine, il acquiert ainsi, à mesure qu'il grandit ,une maturité suffisante et l'aptitude à s'ouvrir et à s'adapter à des situations nouvelles variées, permettant alors un relais progressif de la famille par d'autres milieux notamment les différentes instances éducatives organisées par la société et le milieu élargi qui prendra une place croissante, de l'enfant scolarisé , de l'adolescent et de l'adulte (Brahim errahmani,2011 :16).

Avec une éducation basée sur les châtiments corporels, l'enfant cesse d'avoir un mauvais comportement pour éviter la douleur et non parce qu'il comprend ou accepte qu'il est dans le tort. On retrouve ainsi un contrôle extérieur du comportement de l'enfant et non une limitation intérieure basée sur les conséquences qu'on risque de provoquer. On assiste ainsi à des comportements antisociaux. A

travers les châtiments corporels, l'enfant assimile un modèle de résolution de problèmes emprunté à la violence (Salmona,2016 :29).

Aussi, sa perception de la violence se voit altéré par son usage régulier qui finit par la banaliser. Ces tendances se maintiennent à l'âge adulte, comme le démontre une étude de 1994, où 74% des adultes ayant subi des châtiments corporels sévères lors de leur enfance, ne considèrent pas avoir été abusés. Ainsi un modèle de résolution de conflits basé sur la violence, tout comme une perception altérée de celle-ci ont beaucoup de probabilités d'être perpétués à travers les générations (Balestra,2008 :49).

Les analyses des conduites parentales montrent que les parents en situation de stress permanent lié à la privation économique qu'ils subissent ou aux conflits permanents et disputes régulières, témoignent de moins de réactivité à l'égard de leurs enfants et adoptent des stratégies éducatives avec un contrôle fort qui se traduit par des punitions plus dures. Ces parents sont plus distraits, hostiles et agressifs envers leurs enfants. Les enfants dont les parents sont déprimés présentent des difficultés à établir des rapports avec les autres, développent des troubles émotifs et du comportement et sont plus exposés aux conduites addictives(Lobrot,1974 : 44).

3-3- le milieu scolaire

Le milieu scolaire constitue un des principaux environnements dans lesquels les jeunes sont confrontés à la violence ou en sont les auteurs, puisque c'est le lieu où ils passent la majeure partie de leurs journées. La violence dans les structures scolaires est influencée par les caractéristiques de la population qu'elles accueillent, notamment le

niveau de scolarisation des parents, le revenu, le type de quartier habité. Un quartier socio économiquement défavorisé dans lequel on retrouve un taux de chômage élevé, où plusieurs élèves ont des difficultés de réussite scolaire. Ils s'absentent fréquemment de l'école, chahutent, refusent de participer aux activités, insultent ou frappent les camarades et souvent le professeur, s'adonnent aux actes de vandalisme (Rocher,2003 :61).

L'institution scolaire, par son statut et ses règlements, par son mode de fonctionnement et son organisation, crée un écart entre elle et l'adolescent qui, face à un futur incertain s'enferme dans ses questions et se fabrique une vie qui lui sert de refuge. L'adolescent change à grand rythme et l'école est au cœur de ce passage de l'enfance au statut de jeune adulte. Cet état rend la mission de l'école particulièrement singulière. Elle doit tenter de comprendre les jeunes afin d'identifier les types de besoins pédagogique, personnel et social, pour savoir s'il existe des caractéristiques qui font que l'école soit apte à répondre aux besoins de ces jeunes et cela par des activités de recherche et d'écoute des milieux en rapport avec la famille, la relation enseignant-élève et l'environnement éducatif de l'école. Car nombreuses sont les études qui confirment que le facteur le plus lourd ,à l'origine de la violence scolaire et donc de l'insécurité, est le dysfonctionnement entre la famille , l'école et l'environnement (Hakem Bachir,2017).

4- La problématique de la violence à l'école en Algérie

4-1- Le facteur historique(psychologique)

Les actes d'agression et de violence qui sévissent à l'école deviennent une véritable menace à la sécurité éducative. En effet depuis un nombre d'années, aucun jour ne passe sans que les médias ne rapportent un incident dans ou aux alentours d'un établissement scolaire causant des dégâts matériels ou blessures d'une gravité plus ou moins grandes. Beaucoup d'analystes affirment que l'école est devenue incontestablement, un terrain propice où tous les éléments favorables à la propagation des actes de violences s'y trouvent latents(Zaidi, 2010).

D'autres expliquent ce phénomène par la décennie noire que les algériens ont vécue et les scènes de crimes frauduleux et d'assassinats abjects que la télévision présentait tous les soirs, moments où tous les membres de la famille sont devant l'écran. Une situation aussi dramatique ne pouvait pas passer sans laisser de séquelles psychologiques, ce qui peut logiquement justifier le comportement de certains individus, les adolescents en particulier. L'exode rural, suite à ces événements, a de son côté contribué à l'expansion d'un espace urbain érigé dans l'anarchie totale, accumulant chômage endémique, pauvreté, conditions économiques précaires, forte densité démographique, abandon scolaire...etc. (Hakem, 2017).

4-2- Le facteur démographique

En effet, la recrudescence de la violence est souvent interprétée comme un dérèglement social, les individus risquent de plonger dans un sentiment d'abandon à la fois social et moral. C'est dans un tel contexte, que Durkheim qualifie d'anomique, que l'on

observe une recrudescence des taux de criminalité, notamment violente, par un nombre d'individus n'étant plus soumis aux contraintes externes susceptibles de les empêcher de s'écarter des règles sociales et donc morales(Durkheim, 1986 :37).

Les sociologues de l'école de Chicago de leur côté, se sont intéressés, dès les années 1920-1930, à l'impact de l'urbanisation (exode rurale) sur l'augmentation des crimes contre les personnes. A l'instar de Durkheim, ils concluent que dans un contexte d'urbanisation débridée qui voit les vagues de migrants sans travail s'entasser dans des quartiers insalubres et désertés par les institutions, où les familles se désunissent, la délinquance juvénile augmente à un rythme vertigineux. Elle s'accompagne non seulement d'une augmentation des crimes, mais également de la constitution de gangs rivaux s'affrontant régulièrement entre eux . Cependant ajoutent-ils, si les délinquants marquent une rupture avec les normes sociales globales, ces gangs constituent malgré tout des espaces de socialisation en développant leurs propres formes de contrôle social. Ainsi les pratiques collectives de la violence, tout en marquant une rupture avec les normes sociales, permettent la construction d'une socialisation alternative (Chapoulie, 2001 : 65).

4-3- les facteurs culturels

Il est bien connu que les châtiments corporels et la maltraitance des enfants sont des pratiques récurrentes aux sein du milieu familial dans toutes les sociétés arabes. Ce comportement est un des éléments importants, qui caractérisent la personnalité du père et son pouvoir sur

ses enfants. Les parents châtient leurs enfants pour leur faire peur afin de contrôler leurs gestes à tout moment. C'est comme cela qu'ils pensent pouvoir les éduquer. Cette conception de l'éducation marque la personnalité de base arabe et donc algérienne. Elle se construit progressivement pendant les étapes successives de l'enfance à travers le processus de socialisation qui la fixe dans les structure mentales et culturelles. Ce modèle éducatif continue donc à se reproduire d'une génération à une autre malgré le niveau d'instruction moyen qui s'améliore d'une façon nette. En effet, le châtiment corporel est considéré comme une norme sociale dans l'éducation. Le rapport parent-enfant ou enseignant-élève, demeure un rapport de soumission fidèle au système patriarcal. Une étude récente sur la maltraitance en milieu familial algérien, a montré que les parents autoritaires tentent de modeler et de contrôler tout ce que fait l'enfant. De plus, les parents ayant reçu une éducation dans un contexte familial conservateur et rigide, ont tendance à reproduire des comportements similaires à ceux qu'ils ont intériorisés. L'enfant ou l'adolescent qui évolue dans une atmosphère de soumission se sent rarement sécurisé au sein de sa famille comme à l'école où l'éducation se limite à des ordres et à la coercition(Brahim Errahmani,2011 : 51).

Ce désir de dominer avilit l'enfant, entraine chez lui un manque de confiance et le rend inapte à se débarrasser de sa mauvaise conduite qu'il traduit en commettant des actes de violences dès que l'occasion se présente. La maltraitance est encore plus dure quand les conditions socioéconomiques des ménages sont précaires, ce qui transforme des quartiers populaires entiers en l'absence d'espaces de

jeu, de loisir et de détente, en nids où prolifère la délinquance juvénile avec tout ce qui s'en suit comme délits (Fadel, 2013).

Pour certains spécialistes de l'éducation, la cause de cette violence réside dans la détresse sociale suite aux grandes mutations socioculturelles et économiques subies depuis les années 1990.

Pour les familles pauvres, l'éducation et la protection de l'enfant ne sont pas des priorités quand le souci du gagne-pain, du confort et de la santé est permanent, même dans les situations de conflits, les intérêts de l'enfant ne sont pas pris en considération.

4-3- les facteurs scolaires

La violence à l'école, s'avère donc une répercussion de la réalité sociale, économique et culturelle. Les comportements agressifs prennent leurs formes les plus dures faces aux règlements rigides et intransigeants imposés par l'établissement scolaire. La provocation joue un rôle décisif dans la nature de la relation enseignant-élève. Malgré la promulgation d'une législation en faveur de la sécurité éducative, la violence exercée à l'égard des écoliers perdure dans les établissements scolaires (Ait ouali, 2017).

La loi n° 08-04- du 23/01/2008 portant loi d'orientation sur l'éducation nationale est claire dans son article 21, elle stipule que « les châtiments corporels, les sévices moraux et toute forme de brimade sont interdits dans les établissements scolaires. Les contrevenants aux dispositions du présent article s'exposent à des sanctions administratives et des poursuites judiciaires ». En dépit de cette menace, beaucoup d'enseignants continuent à user de

châtiments corporels à l'égard de leurs élèves, reproduisant ainsi, ce qu'ils ont subi eux-mêmes lorsqu'ils étaient élèves. Les parents d'élèves ont aussi fréquenté la même école et ont la même attitude envers leurs enfants. La perpétuation des actes de violence a atteint son paroxysme ces dernières années en Algérie à tel point que les élèves disciplinés se trouvent face à d'énormes problèmes d'intégrations dans les écoles publiques et finissent par rejoindre les institutions privées où le problème d'insécurité ne se posent pas avec cette ampleur(Ait Ouali, 2017).

En effet, les facteurs de violence identifiés dans les établissements publics y sont quasiment absents, du fait que les élèves sont en général issus des catégories socioprofessionnelles aisées et dont les parents ont en majorité, un niveau intellectuel élevé. Cette frange de la société algérienne se caractérise par une éducation basée sur la tolérance, la communication et le dialogue ouvert. Elle fait participer les enfants à la vie quotidienne de la famille en leur laissant la liberté de suggérer des projets, de choisir les tâches et les rôles qui leur conviennent à la maison et ceci pour développer chez eux le sens de l'autonomie, de la responsabilité et de l'esprit de l'entreprise. Les méthodes pédagogiques à l'école demeurent archaïques, loin des approches actives et par compétences qui développent le savoir-être et le savoir-faire, inscrites pourtant dans le système éducatif algérien. Elles se résument à la transition orale de contenus que l'élève est tenu d'apprendre, très souvent sans les comprendre, mettant de côté ce qui est officiellement préconisé, probablement par manque de formation et de recyclage des enseignants. Ainsi l'école n'apprend pas à l'élève l'expression orale, le sens de la critique, l'autonomie de l'action et de

la liberté de penser et concevoir et on s'étonne que dans une atmosphère aussi étouffante, nos élèves soient, de plus en plus, plongés dans leurs smartphones que dans leurs cours en classe. Dans ce contexte, Travis Hirschi affirme dans sa théorie du « lien social », deux lois essentielles : Plus un jeune est attaché à ses parents et à son école , moins il risque de devenir délinquant, plus il est engagé dans un projet scolaire ou de formation , moins il a tendance à commettre des délits. Aujourd'hui , dans le contexte politique, économique , social, éducatif et culturel, qui prévaut, nos jeunes sont de moins en moins attachés à leurs parents, à leur école (Lalaoui,2016).

Les conditions d'une sécurité éducative

La lutte et la prévention de la violence en milieu scolaire en Algérie s'avère obligatoire vu le degré de propagation jamais atteint jusque-là. Une sécurité éducative n'est cependant garantie qu'en prenant des mesures adéquates travaillant surtout sur le côté pédagogique et administratif tout en prenant en considération les spécificités sociales, culturelles et économiques. A cette fin des experts de l'éducation proposent les mesures suivantes dont nous ne citerons que celles qui nous semblent les plus pertinentes (Hakem,2017).

a- Créer dans toutes les écoles à travers les trois paliers, des cellules d'écoute de prévention et de suivi de l'élève en difficultés scolaires, présentant des signes d'agressivité ou commettant carrément des actes de violence. Ce suivi doit être assurée par des psychologues et des sociologues spécialistes du comportement en milieux scolaires.

b- Poster à l'extérieur de l'école des agents de sécurité formés à la vigilance et à l'intervention rapide. En cas de violence commise, des cellules se chargeront d'écouter non pas seulement les élèves suspects mais aussi leurs parents, les enseignants et tout l'encadrement de l'établissement scolaire.

c- Reformuler dans le sens de l'amélioration de la relation entre les élèves jusque-là protagonistes et entre les élèves et leurs enseignants qui reste encore une relation de dominés face aux dominants en mettant l'accent très net sur les droits et devoirs des uns et des autres conformément aux principes de la démocratie.

d- Introduire dans les programmes scolaires des séances récréatives (deux ou trois après-midi dans la semaine) où chaque élève pourrait pratiquer les loisirs de son choix , organiser plus souvent rencontres sportives, sorties culturelles...etc. . Certes l'effectif qui va en augmentant chaque année, ne facilite pas les choses mais la conjoncture vaut la peine d'essayer pour au moins diminuer l'ampleur de la propagation de la violence.

Conclusion :

Il s'avère donc que la violence dans toutes ses formes qu'elles soient physique, verbale symbolique ou psychologique ne peut être éradiquée des institutions scolaires qu'à certaines conditions étant prouvé qu'elle est un phénomène associé à plusieurs facteurs lourds qui peuvent être de nature sociale, culturelle, économique, démographique ou pédagogique. Certes ce fléau prend une dimension mondiale, toutefois l'efficacité des moyens pour le bannir, change d'une société à une autre. En Algérie les efforts dans ce sens ne sont

pas au niveau requis. D'une part à cause de l'absence de moyens sécuritaires adéquats, à mesure de mettre un terme ou au moins à diminuer son ampleur dans les écoles, d'autre part à cause de l'action éducative elle-même qui continue à pratiquer les châtiments corporels aussi bien au sein du milieu familial qu'à l'intérieur de l'établissement scolaire.

Pour que la violence dans les écoles ne soit plus une menace pour la sécurité éducative, certaines mesures préventives sont aussi à remettre en question notamment en ce qui concerne les facteurs sociaux à savoir les règlements et normes rigides et inflexibles et les attitudes frustrantes des parents envers leurs enfants et des enseignants envers leurs élèves.

Bibliographie

- 1- Balestra (C)(2008): **L'interdiction légale des châtiments corporels au sein de la famille**, Bramois.
- 2- Brahim errahmani(A): **L'autoritarisme et la maltraitance dans le milieu familial**, OPU, Alger.
- 3-Chapoulie (J.M) (2001): **La tradition sociologique de Chicago**, Paris, Seuil.
- 4- Durkheim(E) (1986): **Le suicide**, Paris, PUF..
- 5- Gratiot (H) et Zazzo(R)(1970), **Traité de psychologie de l'enfant**, Puf, Paris.
- 6- Josse (E)(2015), **Le traumatisme psychique chez le nourrisson, l'enfant et l'adulte**, De Boeck,.

- 7- Lobrot(M)(1974), **Les effets de l'éducation**, Ed ESF, Paris.
- 8- Mucchelli(L)(2004) : **Regard sociologique sur l'évolution des délinquances juvéniles, leur genèse**, Cegep de Chicoutimi.
- 9- Pomerlan (A)(1983), **L'enfant et son environnement**, PUQ, Montréal.
- 10--Rocher(S)(2003), **En quête de sécurité, causes de la délinquance et nouvelles réponses**, A. Colin, Paris.
- 11- Salmona (m) (2009): **Mémoire traumatique**, Dunod, Paris.
- 12- Salmona(M)(2016) : **Châtiments corporels et violence éducative**, Dunod..
- 13- Wiewiorka(M)(1999), **Violence scolaire en France**, Seuil, Paris .

Articles et notes

- 14- Ait Ouali (N), : **L'école Algérienne face à la violence**, Le Matin, 15/04/2017
- 15- Chaid(N) : **Adolescence et violence**, Le soir d'Algerie, le 05/04/2014
- 16 Fadel(S) : **Violence à l'encontre des enfants**.www.DZ.com. 20/01/2013.
- 17- Hakem (B) : **L'échec scolaire et la violence sont étroitement liés**, Le Matin, 04/12/2017.
- 18- Lalaoui(B) : **La violence prédatrice**, Le soir d'Algérie, le 20/01/2016.
- 19- Zaidi (L) : **La violence dans le milieu scolaire algérien**, Le Matin, 28/10/2010.
- 20- Note du secrétaire général des nations unies : **Comité des droits des enfants**, 29 Aout 2006.